



**STATIONS TOURISTIQUES DÉPARTEMENTALES
DE BAIRON (COMMUNE DE BAIRON ET SES ENVIRONS)
ET DES VIEILLES-FORGES (COMMUNE DE LES MAZURES)**

**MISE À DISPOSITION D'EMPLACEMENTS DU DOMAINE PUBLIC
POUR DES ACTIVITÉS COMMERCIALES**

ACTE D'ENGAGEMENT

Date limite de remise des dossiers de candidatures

Mercredi 27 mai 2026 à 16 heures

Le présent document formalise les propositions du candidat qu'il devra respecter s'il est retenu.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Département des Ardennes
Représenté par M. Noël BOURGEOIS, Président du Conseil départemental,
Hôtel du Département
CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné :

PERSONNE PHYSIQUE

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Tél. fixe/Portable : Adresse e-mail :

ou PERSONNE MORALE (joindre un extrait Kbis)

Dénomination complète :

N°SIREN et/ou n° inscription RCS :

Forme juridique :

Siège social (*adresse*) :

.....

Représentant (*nom, prénom, adresse*) :

.....

.....

Tél. fixe/Portable : Adresse e-mail :

1) **DECLARE** après avoir pris connaissance du Cahier des Charges (paraphe sur chaque page et signature sur la dernière page) me porter candidat à l'occupation d'un ou des emplacement(s) suivants :

STATION TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE DE BAIRON

- Emplacement n° 1 réservé aux activités commerciales de ventes de glaces, crèmes glacées, de boissons non alcoolisées, de granités, de confiseries, de crêpes et gaufres

STATION TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE DES VIEILLES-FORGES

- Emplacement n° 10 réservé aux activités de location de matériel nautique et terrestre
- Emplacement n° 12 réservé aux activités de jeux sur l'eau avec possibilité de vente de boissons non alcoolisées (exclusivement à sa clientèle directe et aux accompagnants)

2) **PROPOSE** une redevance annuelle d'occupation domaniale d'un montant de :

| SITE | Montant proposé de la redevance annuelle |
|---|--|
| BAIRON | |
| Emplacements n° 1 réservé aux activités commerciales de ventes de glaces, crèmes glacées, de boissons non alcoolisées, de granités, de confiseries, de crêpes et gaufres | |
| VIEILLES-FORGES | |
| Emplacement n° 10 réservé aux activités de location de matériel nautique et terrestre | |
| Emplacement n° 12 réservé aux activités de jeux sur l'eau avec possibilité de vente de boissons non alcoolisées (exclusivement à sa clientèle directe et aux accompagnants) | |

3) **M'ENGAGE** à occuper cet (ces) emplacement(s) pour la réalisation du (des) projet(s) suivant(s) :

Le candidat présente des éléments d'information relatifs à son projet sur l'emplacement souhaité (résumé du projet présenté dans le dossier technique joint comprenant tous documents permettant d'apprécier l'aspect visuel des installations prévues).

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....

VALIDITE DES PROPOSITIONS

Les conditions d'occupation proposées dans le présent acte d'engagement lient le candidat 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers.

Fait à, le

(Nom et prénom ou, pour les personnes morales, raison sociale et nom du représentant)
Signature (et cachet pour les personnes morales)